NOTE D'INFORMATION DU 13 MAI 2019

A L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

Objet : Rappel des protocoles en vigueur

Il est rappelé que tous les protocoles signés en date du 19 novembre 2012 doivent être strictement appliqués lors de la prise en charge des personnes accompagnées à domicile ou en accueil.

Nous en rappelons ici les titres :

- protocole de la coupe des ongles ;
- protocole du rasage manuel ;
- protocole de distribution et prise de médicaments ;
- protocole du port des gants à usage unique.

Ces protocoles sont affichés dans les locaux professionnels des habitats inclusifs (AGD, MF, MaVA). Les salariés intervenant sur le site du Phénix sont invités à les consulter dans les locaux du SAVA. Ils sont également affichés dans les locaux du SAJ, FAMJ, SAMSAH.

Tout salarié ne respectant pas ces protocoles s'expose à une procédure disciplinaire et à des risques sanitaires dont l'employeur ne saurait être responsable.

Evelyne LAMON, Directrice Générale

115 avenue de la 1ère Division Blindée - 68100 MULHOUSE - Tél. : 03 89 44 27 44 - Fax : 03 89 65 95 59
accueil@ajevasion.com - www.handicap-services-alister.com
Inscription au Registre des Associations : Volume XXXIX, folio 53 - Lieu de juridiction : Mulhouse